



# SERVIGNY LES SAINTE BARBE

## I- PRESENTATION DE LA COMMUNE

Notre commune est située en zone rurale, dans une très belle région de France, la région GRAND EST - Village de l'ancienne province des Trois Évêchés et Village du haut chemin en pays messin. Possession de l'abbaye Saint -Symphorien donné en fief aux familles messines -.

Elle se trouve entre la plaine de la Woëvre, le plateau lorrain et le massif palatin, sur un talus allongé suivant la Route Départementale 3 et entouré de plaines. Au Nord-Est de la commune s'étale la forêt de Saint-Hubert.

Elle fait partie de la CCHCPP, (la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange).

Petit village rue, joliment fleuri, bordant le CD69E, Servigny-lès-Ste-Barbe est environné de cultures céréalières.

Visiteurs ou résidents apprécient la disparition des poteaux supports des lignes aériennes, les cheminements piétonniers et les efforts faits pour assurer la sécurité routière dans la traversée de la commune.

### Histoire :

Village de l'ancienne province des Trois Évêchés, Village du haut chemin en pays messin. Possession de l'abbaye Saint -Symphorien donné en fief aux familles messines.

--- Autrefois, la commune était composée de deux villages distincts : Servigny-lès Sainte-Barbe et Poixe, qui, suite au rattachement du 21 août 1812, est aujourd'hui le hameau septentrional de Servigny.---- (le hameau POIXE a été rattaché à SERVIGNY LES SAINTE BARBE le 21 AOUT 1812 par un décret de NAPOLEON).

### Géographie :

Le ban communal a une superficie de 309ha, et les altitudes minimum et maximum sont respectivement de 205 et 281 m.

### Population et logements :

Les habitants de Servigny-lès-Sainte-Barbe appelés les Servigniens et les Servigniennes sont au nombre de 466 - Recensement effectué cette année 2017.

### Curiosités et monuments

Sur le ban communal, nous avons :

- L'église SAINTE CATHERINE bâtie en style néo-romain entreprise par l'entrepreneur BARON sur des plans des architectes DEMOGET pour la Nef et VARIN pour la flèche. Elle a été entièrement restaurée (extérieur, intérieur, charpente, toiture, remplacement total des circuits électriques, vitraux, chemins de croix, statues de saints et autres) entre 2005/2006.

- la Suzette : il s'agit d'une tour de garde, dernier vestige de l'ancienne maison forte – propriété privée -.
- le monument aux morts situé dans le cimetière militaire auprès de l'église
- Un monument aux morts de la guerre de 1870.

En regardant la photo de Servigny Lès Sainte Barbe, on remarque immédiatement l'intégration de ce village rue dans le paysage, la campagne, les vergers ... en un mot ... la verdure.  
Les maisons sont ceinturées d'arbre, de petits vergers, de jardins...



## **II- LA DEMARCHE**

### **a. La motivation**

Depuis son élection, la nouvelle équipe municipale a développé une place prépondérante au végétal dans l'aménagement de ses espaces publics. Des compositions florales généreuses et harmonieuses participent à un environnement particulièrement soigné pour mieux vous accueillir.

L'équipe a voulu valoriser son paysage, par la présence d'espaces floraux et/ou végétaux autour des outils traditionnels du village lorrain, dans la promotion du cadre de vie et le respect de l'environnement.

Une diversité de parcs et jardins tous plus traditionnels, classiques, horticoles, naturels ou contemporains est proposée aux habitants et aux voyageurs. Ces lieux sont dédiés au plaisir de la découverte botanique, la promenade ou des moments ludiques.

Ce village rue, reconnu depuis plus de vingt ans par le CAUE, comme un village typiquement lorrain, se doit de garder ce goût pour les fleurs, sa mise en valeur, sa reconnaissance dans la Moselle fleurie.

### **b. Les objectifs et le plan d'actions**

Par le fleurissement, il y a l'expression de la volonté municipale d'embellir le village et de promouvoir le bien vivre dans la commune.

Une équipe de bénévoles du Conseil Municipal participe à cette démarche en apportant à la fois conseils, orientations, implantations des parterres, aide à la plantation et assistance diverse à l'ouvrier en charge des espaces verts.

La poursuite d'un classement des maisons fleuries (sans inscription préalable des habitants) par un jury composé de plusieurs élus du conseil municipal amène une émulation plus grande des différents acteurs.

Dans le respect du « Grenelle de l'Environnement », la création, en 2016, d'un tronçon de liaison à circulation douce dans un environnement de verdure, (métrage linéaire de 855 mètres), et la réalisation d'un nouvel Eclairage Public à base de LEDS et de nouvelles lanternes dédiées à l'éclairage raisonné du domaine public apportent une touche complémentaire à cette recherche de bien être pour les habitants.

La commune n'utilise plus aucun pesticide depuis le printemps 2016. Les surfaces sont alors traitées soit manuellement, soit mécaniquement, soit par utilisation de paillage et/ou de revêtement spécifique. Les coupes de végétation, sur certains secteurs, sont décalées dans le temps pour respecter la nature et les insectes, ou sont effectuées tardivement.

### **III- ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISEES**

L'ouvrier communal dédié prioritairement aux espaces verts (classé agent polyvalent car s'occupant aussi des autres missions dans la commune) est aidé par cette équipe constituée de bénévoles du Conseil Municipal.

Toutes ces personnes conseillées par des horticulteurs et des paysagistes locaux participent activement à ce fleurissement et à la mise en valeur du village.

### **IV- ANIMATION ET PROMOTION**

#### **a. Actions d'information**

Depuis 2014, le bulletin municipal comprend systématiquement une page dédiée à cette information sur le label « villes et villages fleuries ».

Une information spécifique et incitative pour les habitants du village est mise en place chaque année.

#### **b. Promotion du label**

Dans le village sont implantés deux panneaux « villes et villages fleuris » et le logo spécifique figure à la fois sur le bulletin municipal et est présenté avec une page dédiée au fleurissement sur le site internet de la commune.

### **V- MISE EN ŒUVRE**

#### **a. Le patrimoine végétal et le fleurissement**

Nous préservons, lors des délivrances d'actes d'urbanismes, la présence de ces jardins et vergers tout autour des constructions du village rue. Les rues permettent, comme la rue de la Corvée de conserver, à la fois des espaces verts et aussi des espaces arborés et/ou fleuris.

Des arbustes soit à feuillage persistant et/ou coloré soit à feuillage et floraison importante durant les mois d'été sont implantés dans l'ensemble du village.

La voie de liaison douce est bordée de plus de 315 arbustes d'essences différentes.

Des espaces de verdure – avec pelouses et parterres de fleurs – sont présents au milieu du village (autour du foyer socio culturel) et dans le lotissement en extrémité de village.

Certaines plantations permettent une continuité soit du fleurissement (plantes annuelles et vivaces – remplacement des fleurs d'été – automne par des fleurs de printemps) ou soit du feuillage vert et/ou coloré.

La mise en place de plantes odorantes permet encore mieux de garder cet aspect du « bien-vivre » dans ce village lorrain.

Les arbres sont surveillés à la fois par un artisan paysagiste ou par les agents de l'ONF. Un plan de renouvellement a été défini et des changements interviendront encore en cette fin d'année 2017.

### **b. Gestion environnementale des espaces verts**

L'équipe municipale développe une gestion raisonnée des milieux, des ressources naturelles et de la diversité biologique.

La commune récupère tous les « déchets » de ses espaces verts. Chaque année, il est ainsi procédé à la valorisation sur site de dizaines de tonnes de déchets verts. Ce compost est utilisé dans les parterres et bandes des jardins publics.

Il est procédé à la mise en place de « paillage », par l'apport de copeaux de bois sur certains terrains afin de limiter l'arrosage.

Pour l'arrosage, on utilise prioritairement l'eau des puits communaux avant celle du circuit d'eau potable.

L'éclairage public a été mis en place dans le respect de l'environnement, des habitants et des espèces animales nocturnes, par la suppression des lumières « perdues » vers le ciel.

Il est rappelé régulièrement aux habitants de récupérer les déchets verts afin de constituer du compost à domicile et de ne pas porter atteinte à l'environnement par une surcharge des Ordures Ménagères et/ou à des destructions illégales par le feu.

Les actions en faveur de la biodiversité sont les suivantes :

- Préservation des zones de pâture et de culture, en limitant les extensions Urbaines
- Protection et gestion des corridors biologiques et paysagers : ripisylve, notamment dans le vallon du ruisseau de Quarante.
- Maintien de l'intégrité des massifs forestiers (gestion raisonnée par l'ONF des forêts domaniales).
- Prise en compte de la géologie dans le développement du village, notamment la languette d'alluvions récents et humides entre Poixe et Servigny

### **c. Qualité du cadre de vie et de l'espace public.**

Depuis plus de vingt ans, les municipalités successives se sont battues pour les rénovations de façade et l'effacement des réseaux. En ce qui concerne ce dernier point cet effacement est entièrement réalisé.

Le mobilier urbain (l'éclairage public en l'occurrence) est harmonieusement finalisé sur l'ensemble des rues avec des poteaux en fonte et des lanternes à l'ancienne (cuivre vieilli ou inox coloré cuivre).

Un soin particulier est apporté par la commission urbanisme du conseil municipal afin de faire respecter les dispositions du PLU et permettre une continuité des belles façades lorraines. La rénovation de ces dernières se poursuit à un rythme soutenu depuis une décennie.

Une attention particulière est apportée à la propreté des rues et du ban communal. Une surveillance attentive est observée à la fois par l'employé communal et l'ensemble de la municipalité. Les habitants sont attentifs aussi à cet aspect.

---